

Bourg-en-Bresse,
Le lundi 15 mars 2021

A Mesdames et Messieurs
les Membres du Bureau

Affaire suivie par : Karine PACCOUD
Service des Assemblées
04 69 41 01 88

Objet : Convocation du Bureau

Mesdames, Messieurs et Cher(e)s Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à une réunion du Bureau qui aura lieu le :

lundi 22 mars 2021 à 15 h 30
en visioconférence

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs et Cher(e)s Collègues, l'expression de ma considération distinguée.



Le Président,

Jean-François DEBAT
Maire de Bourg-en-Bresse
Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes

Bureau du lundi 22 mars 2021

ORDRE DU JOUR

DECISIONS DE GESTION* :

Finances, Administration Générale, Services aux Communes, Mutualisation

- 1 - Attribution des subventions de fonctionnement inférieures à 15 000 euros
- 2 - Convention constitutive de groupement de commandes pour la livraison de repas en liaison chaude
- 3 - Exploitation et collecte des déchèteries de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse - avenant n° 1 aux lots n° 2,3 et 4
- 4 - Restructuration de l'espace aquatique de la Plaine Tonique à Malafretaz (01340) - Attribution de marchés

Développement économique, Emploi, Innovation, Commerce, Tourisme, Agriculture, Enseignement Supérieur

- 5 - Aide financière à l'installation de professionnels de santé sur le territoire
- 6 - Annulation partielle d'un titre de recettes sur l'exercice 2019 - Régie de recettes et d'avances de La Plaine Tonique
- 7 - Appel à projet économie sociale et solidaire - AGLCA
- 8 - Convention d'objectifs 2021 entre la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et l'Association RONALPIA - incubateur territorial

Développement Durable, Environnement, Eau et Assainissement, Milieux Aquatiques

- 9 - Signature de la nouvelle convention pour la collecte séparée des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers (DEEE) avec l'Organisme OCAD3E Coordonnateur Agrée de la filière
- 10 - Signature de la nouvelle convention relative aux lampes usagées avec l'éco-organisme ECOSYSTEM pour assurer la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers
- 11 - Signature de la nouvelle convention relative aux lampes usagées avec OCAD3E l'organisme coordonnateur pour la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers

Habitat, Insertion, Politique de la Ville

- 12 - Accueil des gens du voyage : approbation du règlement intérieur des aires d'accueil permanentes de gens du voyage
- 13 - Accueil des gens du voyage : approbation des règlements intérieurs des terrains de grands passages pour les gens du voyage
- 14 - Cession d'un foncier économique situé à Péronnas (01960) sur la ZA Les Bruyères à la société AIN'PRIM

- 15 - Cession d'un foncier économique situé à Polliat (01310) sur la ZA de Presle à la société DEGOTTEX INDUSTRIE
- 16 - Cession d'un foncier économique situé à Péronnas (01960) sur la ZA Les Bruyères à la société BIAJOUX ASSAINISSEMENT
- 17 - Fonds d'aide à la réhabilitation des logements sociaux : programmation 2020
- 18 - Fonds Energies Renouvelables : attribution des subventions aux propriétaires
- 19 - Fonds Isolation : attribution des subventions aux propriétaires
- 20 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : Attribution des subventions aux propriétaires
- 21 - Règlement relatif à l'octroi des garanties d'emprunts pour les opérations de logements locatifs sociaux et en accession sociale par la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

Transports et Mobilités

- 22 - Convention entre la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et Bourg Habitat pour la location-maintenance d'une flotte de vélos
- 23 - Convention entre la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et le Département de l'Ain pour la location-maintenance d'une flotte de vélos
- 24 - Demandes de subventions pour l'aménagement de la voie verte « La Traverse »

** Vous êtes destinataires des rapports. Les décisions de gestion seront présentées et mises en discussions sans être lues.*